

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 juin 2019

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 1785)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL48

présenté par

Mme Vichnievsky, Mme Florennes, M. Balanant, M. Bru, Mme Jacquier-Laforge et M. Latombe

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, après le mot :

« français »,

insérer le signe :

« , ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.